



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. générale

2 août 2021

Français

Original : anglais

Anglais, arabe, espagnol et français
seulement

**Bureau de la douzième réunion de la Conférence
des Parties à la Convention de Vienne pour
la protection de la couche d'ozone
Deuxième réunion**

En ligne, 22 octobre 2021

**Bureau de la trente-deuxième Réunion des Parties
au Protocole de Montréal relatif à des substances
qui appauvrissent la couche d'ozone
Première réunion**

En ligne, 22 octobre 2021

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Suite donnée aux décisions adoptées par la Conférence des Parties à la Convention de Vienne à sa onzième réunion et à sa douzième réunion (partie I) et questions connexes.
4. Suite donnée aux décisions de la trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
5. Examen de l'ordre du jour, présentation d'une feuille de route concernant le déroulement des réunions et passage en revue des documents de travail établis pour la deuxième partie de la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne¹ et la trente-troisième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport de la réunion.
8. Clôture de la réunion.

¹ Durant la première partie de sa douzième réunion, la Conférence des Parties n'a examiné qu'un seul point de l'ordre du jour, à savoir le point 3 de l'ordre du jour provisoire relatif au rapport financier et au budget du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne (UNEP/OzL.Conv.12(1)/1–UNEP/OzL.Pro.32/1).